

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 19935 - 77EME ANNÉE

Pendant que l'Organisation de Coopération de Shanghai avance sur une alternative responsable au désordre provoqué par Washington

G7 : les États-Unis maîtres du temps, des lieux et des enjeux

Le 20 août 2021, j'écrivais : « en Afghanistan, les États-Unis gardent la main ». A la réunion du G7, le 24 août, Biden a rappelé au 6 autres qu'il y a avait un calendrier, et c'est celui des États-Unis. Les « Alliés » ont tenté de sauver la face dans un communiqué commun. Mais, à défaut de dénoncer le choix unilatéral des Américains, ils jouent les seconds rôles et font du SAV (Service après vente). Pourtant, il existe une autre alternative.

L'accord de Doha, le 29 février 2020, était le prétexte du retrait des soldats américains mais lors de la présentation symbolique, il s'agissait de transférer en douce le pouvoir aux Talibans. La photo souvenir montre l'émissaire de Donald Trump et le Chef des Talibans, chacun tenant en main un exemplaire du fameux document. Il n'y avait pas d'autre acteur. L'Histoire était écrite, le reste était une question de tactique et de temps.

Les Talibans ont bien compris le message américain et ils reprennent les armes. Cette fois, contre les forces gouvernementales seules, dès le 1er mars, au lendemain de la signature ! Les alliés laissent faire et se satisfont de la fable des capacités résilientes de l'armée loyaliste. Sur ce chapitre, on retiendra le cynisme de Biden quand il déclare que les

filles et les fils américains ne vont pas mourir pour les Afghans qui ne veulent pas se battre ! Les mots de trop.

5000 Talibans libérés grâce aux États-Unis

En effet, comme gage de cette nouvelle entente exclusive, les Américains se sont engagés – par écrit – à libérer 5000 prisonniers Talibans. Or, cette décision relève des prérogatives du gouvernement national et aussi des alliés engagés depuis 20 ans. Devant les réticences du pouvoir, Mike Pompeo, secrétaire d'Etat de Trump, a diminué d'un milliard de dollars l'aide américaine. Le gouvernement finit par libérer un premier groupe de 80, le 14 août 2020. Le reste a été étalé.

Un an après le retour en guerre, en avril 2021, les Talibans proposent un cessez-le-feu de 3 mois, en échange de « la libération de 7 000 prisonniers et la suppression des noms de leurs dirigeants figurant sur la liste noire de l'ONU ». Exclue de l'accord de Doha, les alliés auraient pu se mettre du côté du gouvernement afghan qui savait que les prisonniers libérés repartent au front. Ils n'ont pas bronché !

Et, le 24 août, ils n'ont pas réussi à faire reculer la date butoir du retrait américain. Maintenant, ils se

tournent vers les Talibans pour négocier. Trop tard, les Américains sont maîtres du temps, des lieux et des enjeux. Le 28 juillet, Antony Blinken est envoyé en Inde. Il déclare : « Les Talibans disent vouloir une reconnaissance internationale, la fin des sanctions et la possibilité pour leurs dirigeants de voyager librement à l'étranger. Mais ce n'est pas en prenant le pays par la force et en violant les droits de sa population qu'ils y arriveront. En faisant cela, l'Afghanistan risque de devenir un État paria. » Qu'est devenu ce discours ?

Alternative responsable

Le 20 août 2021, Blinken se tenait aux côtés de Biden. Les Talibans étaient déjà dans le palais présidentiel. Le 24 août, Biden déclare « tous nos alliés ont approuvé cela ». Circulez, il n'y a plus rien à voir. Depuis, le 29 février 2020, Mike Pompeo, l'ancien directeur de la CIA, l'homme fort de Trump, avait scellé le sort des Alliés et du gouvernement afghan. Maintenant, il s'est fait embaucher à Fox News. Il se prépare aux prochaines élections américaines. Vous pouvez lire le communiqué du G7 sur le site de l'Élysée pour constater la naïveté des signataires.

Ils auraient pu rompre avec la feuille de route américaine et

montrer à Biden qu'ils ne sont pas des alliés de pacotilles. Ils auraient pu partager le communiqué de l'Organisation de Coopération de Shanghai co-signé par tous les voisins de l'Afghanistan. Mais, les pays du G7 veulent avant tout dégommer la Chine, dans le sillage des États-Unis !
 Pourtant la démarche du président chinois est digne d'intérêt. Après

une conversation téléphonique avec Poutine, mercredi 25 août, il a appelé à « des efforts concertés pour encourager toutes les factions en Afghanistan à bâtir une structure politique ouverte et inclusive via la consultation, à mettre en œuvre des politiques domestique et extérieure modérées et prudentes, à se dissocier totalement de tous les groupes terro-

ristes et à entretenir des relations amicales avec le reste du monde, en particulier les pays voisins. » C'est une alternative responsable au désordre provoqué par les États-Unis.

Ary Yee Chong Tchi Kan

La Chambre d'Agriculture veut négocier « sans savoir réellement combien gagne l'industriel »

Prix de la canne à sucre : la CGPER pour «un audit général de la filière» avant toute négociation

Suite à la volonté affichée par la Chambre d'Agriculture de commencer au plus tôt les négociations de la Convention canne qui fixera le nouveau prix de la canne à sucre payé par l'industriel Tereos aux plus de 2000 planteurs-livreurs de La Réunion, la CGPER rappelle qu'« un audit général de la filière » est un préalable à toute négociation afin de connaître précisément quels sont les bénéfices sur tous les produits que les industriels extraient de la canne à sucre des agriculteurs réunionnais. La CGPER revendique qu'une mission d'inspection mandatée par le gouvernement effectue cet audit pendant le déroulement de la campagne sucrière 2020, et a déjà interpellé les ministres de l'Agriculture et des Outre-mer à ce sujet.

Nous sommes à un tournant important et les prochaines négociations de la convention canne prennent toutes leurs dimensions. De cela dépendra l'avenir de la filière canne et le revenu de nos agriculteurs.

Il est donc normal que les élus de la CPCS commencent à travailler sur les résultats des audits demandés par la CGPER. Un premier au-

dit a été réalisé et ses conclusions sont d'ailleurs reprises par la Chambre d'agriculture :

– Il faut selon cet audit continuer à financer le seul industriel sucrier de La Réunion, le groupe Tereos.

– La Chambre en faisant pression pour que les négociations débutent dès maintenant contribue indirectement, volontairement ou inconsciemment à faire le jeu du seul industriel sucrier

– Nous devrions alors négocier l'avenir de la filière canne sans savoir réellement combien gagne l'industriel... du jamais vu...

– Sans qu'il n'y ait de transparence sur les coûts de production, la recette des coproduits et la valorisation de notre fibre en énergie...

A la CGPER nous disons qu'il est plus que temps que les bilans de la filière soient communiqués en toute transparence aux acteurs de la filière canne-sucre rhum afin que les prochaines négociations s'établissent en toutes connaissances des recettes et bénéfices du seul acteur industriel.

1. La CGPER regrette que les conclusions du dernier audit sur les subventions à l'industrie aillent dans le sens du maintien des aides

aux industriels mais que rien n'est dit ou plutôt rien n'indique que les principaux acteurs, c'est-à-dire les planteurs, bénéficieront d'une meilleure répartition de ces aides actuellement majoritairement orienté vers le seul industriel sucrier

2. Les prochaines négociations pour la filière canne doivent se tenir dans le cadre d'une plus grande équité et d'une plus juste rémunération des coproduits de la canne.

3. A juste titre une presse locale a publié un article vantant la technologie réunionnaise la valorisation des coproduits... et notamment de la vente d'énergie électrique produite par la fibre, cet article mentionne que la fibre de la canne appartient à l'industriel alors qu'il a acheté la canne uniquement sur sa valeur sucre.

Pour une répartition équitable des richesses de la canne à sucre

A la CGPER nous voulons que ces prochaines négociations portent

sur une RÉPARTITION ÉQUITABLES DE LA VALEUR AJOUTÉE DE LA CANNE A SUCRE, l'évolution de la formule de richesse, l'écart technique.....

Nous demandons :

- une meilleure répartition des subventions entre tous les acteurs de la filière.
- un examen de l'incidence de la fibre en termes de valorisation industrielle.
- une expertise sur la filière canne pour que la richesse soit payée équitablement aux planteurs

C'est pourquoi nous nous félicitons aujourd'hui que la Chambre d'Agriculture rejoigne la CGPER sur la nécessité de préparer ces futures négociations.

La CGPER et ses élus siégeront aux CPCS dans le cadre des négociations de la prochaine convention Canne-Sucre et demande que les intérêts de nos agriculteurs soient préservés pour obtenir :

- a. Une remise à plat de la formule de paiement de la canne à sucre, qui date de 1984 et qui est aujourd'hui dépassée.
- b. Améliorer la formule de richesse, notamment pour tenir compte de l'obligation d'utiliser la coupeuse mécanique canne longue, à cause du manque de main d'œuvre.
- c. Le paiement de la fibre, car celle-ci est valorisée en énergie par le sucrier, alors que le taux de fibre pénalise la richesse du planteur.
- d. Le paiement des coproduits : la fibre, la mélasse, le rhum, l'alcool, l'énergie...
- e. Une plus grande transparence



sur les recettes de la Filière Industrielle...
f. Un partage équitable des revenus entre les agriculteurs et le seul industriel sucrier de La Réunion, qui s'accapare toute la plus-value de la canne.

La transparence préalable aux négociations

Aussi nous déplorons que certains acteurs agricoles souhaitent commencer ces prochaines négociations sans aucun préalable...

A la CGPER nous mettons comme préalable à l'ouverture des négociations que toute la transparence soit faite sur la filière canne

- Quelles sont les vraies recettes des industriels ?
- Comment est valorisée la fibre de notre canne alors que le taux de fibre contribue à faire baisser le prix payé au planteur ?
- Payer à leur juste prix les copro-

duits de la canne (Fibre transformée en énergie, recette mélasse, etc.

Alors pourquoi la Chambre met-elle la pression pour que les négociations débutent alors que nous n'avons aucun chiffre sur les recettes et résultats de l'industriel... c'est inconscient.

La CPCS doit donc se réunir rapidement pour mettre sur la table résultats des audits, résultats financier de l'industriel et surtout diligenter comme le demande la CGPER : un audit général de la filière sur le plan économique et financier.

La CGPER a d'ores et déjà attiré l'attention de M. Le Ministre de l'Agriculture et de M. le Ministre des Outre-Mer sur la nécessité de diligenter un audit qui lèvera le jour sur la répartition des richesses de la canne au sein des acteurs économiques locaux.

Jean Michel Moutama
Président de la CGPER

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés
77e année

Directeurs de publication :

1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ; 1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX

Rédaction

TÉL. : 0262 55 21 21 - E-mail : redaction@temoignages.re

SITE web : www.temoignages.re

Administration

TÉL. : 0262 55 21 21

Publicité : publicite@temoignages.re

CPPAP : 0916Y92433

Oté

Lé tar mé pa tro tar pou in vré dévlopman

Mézami, la Rényon lé départman La franss dopi 1946. Sa i fé 75 zané é dopi tan-la ni mazine é ni mazine san fin in vré dévlopman pou La Rényon. Mèm in Rényon parèye ké sate nou néna dann nout rèv, san zamé arivé. Sinploman pars kan nou l'avé lokzyon nou la mal anbèke dann lo bon shomin pou trape noute Rényon nouvèl.

Mwin lé sirèsèrtin in pé i sava ankò akiz la klass politik « lokal » – inkonpétan, korompi, inkapab prann in bon linisyativ-pars d'après zot sé son fote si la pa gingn anbèke dann lo bon shomin shak foi nou l'avé in bon shomin pou pran é nou lamanké.

Poitàn si i sava rode bande rèsponsab pou vréman, mon tète a koupé, k'i fo pa rode azot issi shé nou, mé laba dann La franss-antouléka bande rèsponsab an promyé. Bande rèsponsab té bande gouvèrnman La franss gosh konm droite épi bande lobi kolonyal sansa néo.

Lé vré issi sir plass La Franss la trouv son bande konpliss k'i falé konpliss par raporte toute bande mové kou la fé konte lo pèp rényoné... konpliss la frode dann zéléksyon, la répréssion konte lo pèp rényoné épi son parti kominis rényoné, konpliss lo réjime néokolonyal, mé ki di konpliss i di pa rèsponsab an promyé konm noute parti la ékri dann son tèz 1959 (in dokiman a lir, a rolir, in lanaliz pou ède anou konprande La rényon tèl è i lé koméla).

Lé vré dann lo bande mové kou lo pèp la ankéssé, bande rèsponsab lété lokal édé kan l'avé bézoin par bande kass an fèr komandé dopi la préfektire souvan dé foi é ni pé di ossi, dousman pou pa fé dézord, par la zistiss La républik, in min anonime la mark dsi lo mir, zistiss makro.

Mé opliss i sava, opliss ni antrovoi noute kapassité pou dévlope noute péi, avèk bande rényoné bien kapabe konstrui zot péi. Laktyalité i porte azot dsi lo dovan la sène é nou lé fyèr d'zot, nou sar mèm plizanpli fyèr d'zot pars konm i di zot i mète La rényon anlèr.

Lé tar, mé lé pa tro tar pou in vré dévlopman noute péi.

Justin